

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00248

Numéro SIREN : 801 915 331

Nom ou dénomination : A.C.M.R PLOMBERIE

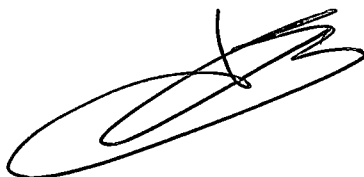
Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2023 sous le numéro de dépôt 6721

EURL ACMR PLOMBERIE
130 Chemin des Loges
71300 GOURDON

Comptes annuels
au 30 juin 2023

EXEMPLAIRE GREFFE

Certifié conforme



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	20 230	15 748	4 482	8 749	- 4 267	- 48. 77
	Autres immobilisations corporelles	115 628	90 041	25 587	20 851	4 736	22. 71
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	500		500		500	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 380		10 380	10 240	140	1. 37
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		146 738	105 789	40 949	39 841	1 108	2. 78
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	17 572		17 572	14 862	2 710	18. 24
	En-cours de production de biens				2 033	- 2 033	- 100. 00
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	330 793	15 248	315 545	335 407	- 19 862	- 5. 92
	Autres créances	103 789		103 789	35 959	67 830	188. 63
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	344 533		344 533	434 701	- 90 168	- 20. 74
	Charges constatées d'avance (3)	5 471		5 471	5 948	- 477	- 8. 02
	Total III	802 158	15 248	786 910	828 909	- 42 000	- 5. 07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		948 896	121 037	827 859	868 750	- 40 891	- 4. 71

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

AUDITIS

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	1 500	1 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150	150		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves	403 907	356 085	47 822	13.43
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	62 253	47 822	14 431	30.18
	Subventions d'investissement				
CAPITAUX PROPRES	Provisions réglementées				
	Total I	467 810	405 557	62 253	15.35
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	126 543	169 736	-43 193	-25.45
	Concours bancaires courants	176	159	17	10.72
	Emprunts et dettes financières diverses	33 566	27 743	5 823	20.99
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 314	195 756	-76 442	-39.05
	Dettes fiscales et sociales	80 450	67 552	12 899	19.09
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		2 248	-2 248	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	360 049	463 193	-103 144	-22.27
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		827 859	868 750	-40 891	-4.71

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

277 165

336 799

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	150			150

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 710
Dettes fiscales et sociales	24 339
Total	33 374

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 471
Total	5 471

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A.C.M.R PLOMBERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 130 Chemin des Loges
71300 GOURDON

801 915 331 RCS CHALON SUR SAONE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 DECEMBRE 2023

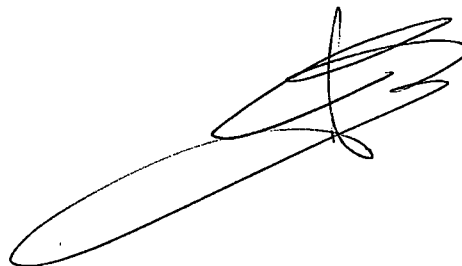
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à 62 253,12 €, au compte « autres réserves ».

Puis, l'associé unique reconnaît qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by several smaller, overlapping strokes.